

RÉSEAU HYDRAULIQUE Le réseau est l'ensemble des structures hydroagricoles que l'on doit réaliser dans un champ pour évacuer de façon sécuritaire le surplus d'eau d'un champ. Il comprend les cours d'eau, fossés, voies d'eau, raies de curage, rigoles, tranchées et/ou puits filtrants. Il permet : ☐ d'évacuer le surplus des eaux de surface, hypodermiques et souterraines, ☐ de minimiser l'érosion, en coupant les longueurs de champs à des endroits stratégiques.